AER - Note d'information n°1

Modalités d'accès à la catégorie Solo Elite pour les gymnastes engagés en Nationale A en Solo F 15-17 ans // Solo F 18 ans et + // Solo H 15 ans et +

Habituellement réservée aux collectifs « France » dans le cadre du Championnat de France, la catégorie Solo Élite s'ouvre, à titre expérimental, aux athlètes de club pour la saison 2026-2027.

Sous réserve de validation par l'encadrement national, certains gymnastes engagés en Nationale A pourront ainsi prétendre à une qualification au Championnat de France dans la catégorie Solo Élite.

1. Athlètes concernés

Cette expérimentation est ouverte aux catégories suivantes :

- **Solo Femme Nationale A 15-17 ans** : possibilité d'accéder à la catégorie Solo Femme Elite Junior.
- **Solo Femme Nationale A 18 ans et plus** : possibilité d'accéder à la catégorie Solo Femme Elite Sénior.
- **Solo Homme Nationale A 15 ans et plus** : possibilité d'accéder à la catégorie Solo Homme Élite Junior ou Sénior, selon l'âge du gymnaste.

2. Conditions et modalités de participation

L'accès à cette expérimentation est soumis au respect des conditions suivantes :

➢ ***Engagement dans le parcours compétitif***

- Être engagé en division Nationale A.
- Participer à l'ensemble du circuit compétitif régional, comprenant les compétitions interdépartementale et régionale.

➢ ***Inscription à la sélective Élite***

- S'inscrire à la sélective Élite organisée dans le cadre de l'inter-région.
- Fournir obligatoirement au plus tard le 14 mars 2027, **un certificat médical spécifique autorisant la pratique de la Gymnastique Aérobic en Élite**.

➢ ***Participation à l'inter-région***

Deux passages distincts seront organisés lors de l'inter-région :

- **Premier passage – Programme Nationale A :** ce passage permettra de déterminer la qualification du gymnaste au Championnat de France Nationale A.
- **Second passage – Programme Élite :** ce passage permettra d'évaluer le gymnaste au regard des minima spécifiques à la catégorie Élite, portant sur les difficultés et le total de points. Ces minima seront précisés dans la Lettre FFGym de janvier 2027.

3. Validation des qualifications

À l'issue de l'inter-région, la CNS procédera à l'examen des résultats et à la validation des qualifications.

Les gymnastes seront ensuite engagés dans la filière de plus haut niveau pour laquelle ils auront satisfait aux conditions de qualification.

4. Information complémentaire

La participation à cette expérimentation est compatible avec un engagement en catégorie de synchronisation Nationale A.

Les gymnastes concernés pourront ainsi poursuivre leur parcours compétitif dans cette catégorie, parallèlement à leur démarche de sélection en Solo Elite.

5. Procédure d'inscription

Les clubs souhaitant inscrire un ou plusieurs gymnastes dans cette démarche sont invités à compléter le formulaire dédié **au plus tard le 1er janvier 2027**.

Formulaire d'inscription **: SELECTIVE SOLO ELITE**

Cette expérimentation constitue une nouvelle opportunité d'accès à la filière Élite pour les athlètes de club. Elle s'inscrit dans une volonté d'élargir le parcours d'accession au plus haut niveau, tout en maintenant les exigences sportives et les critères de sélection définis par l'encadrement national.

Maxime GENGE – RTF AER

Matthieu TIXIER – DTN Adjoint